



France relance soutient le projet d'implantation de l'entreprise Clarins à Saint-Quentin à hauteur de 800 000 €

Laon, le 28 septembre 2021

Le groupe Clarins a choisi d'implanter un site de production à Saint-Quentin. Dans le cadre de son plan stratégique visant à développer son offre, cette implantation dans l'Aisne témoigne de l'attractivité du territoire.

Dans le cadre du plan France Relance, l'État octroie 800 000 € au groupe pour son implantation à Saint-Quentin.

Ce soutien, octroyé dans le cadre du fonds de soutien à l'investissement dans les « Territoires d'industrie », permet à l'État d'accompagner le groupe dans son implantation dans les Hauts-de-France. Ce fonds, doté de 700 millions d'euros dont 550 millions d'euros par l'État, a permis d'accélérer la réalisation d'investissements industriels importants en région Hauts-de-France, en particulier dans les Territoires d'industrie, et ce dans une logique d' « effet levier ».

Dans l'Aisne, ce sont déjà 10 projets qui ont été soutenus à hauteur de 4,7 millions d'euros, pour un montant total d'investissements de 86,3 millions d'euros.

Le programme de reconquête industrielle « Territoires d'industrie » a été lancé, le 22 novembre 2018, par le Premier ministre. S'adressant aux territoires les plus industriels du pays, il propose un soutien prioritaire aux 1 600 projets qu'ils ont fait remonter du terrain.

L'accompagnement de l'entreprise Clarins se fait dans le cadre du contrat d'implantation, signé en septembre 2021 entre l'État et les collectivités locales.





